

Réf: Dossier N° : 47987

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « LUMINESCENCE CONSULTANCY »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON CITE EECI LOT 130,
01 BP 5923 ABIDJAN 01

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 21 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « LUMINESCENCE CONSULTANCY » .

Objet: Conseils en stratégie de communication, tourisme et développement durable, organisation d'évènements pour personnes physiques et morale, production de contenus audiovisuels...Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON CITE EECI LOT 130,
01 BP 5923 ABIDJAN 01

GERANT: Madame KOUASSI EPSE TETCHI YOCOLI MARIE-LAURENCE N D.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09174 du 05/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8584 du 05/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

